



Syndicat
national de
l'environnement



Comité technique ministériel du 11 avril 2019

Déclaration liminaire de la FSU

Monsieur le Directeur, mesdames messieurs, chers camarades,

Nous sommes contents de voir cette séance se tenir ! Et nous voulons remercier les services RH pour leur patience et la qualité du travail réalisé.

A l'issue du comité technique ministériel avorté du 29 mars dernier, la FSU a fait savoir qu'elle attendait la réunion prévue le 10 avril avec le cabinet du ministre pour entendre ses réponses et négocier, dans le cadre de la réglementation en vigueur, selon les termes du directeur de cabinet, les ajustements aux éléments de cadrage présentés par la DRH sur la question du temps syndical.

Nous avons donc pu faire valoir hier au cabinet deux points complémentaires :

- le premier, c'est l'intelligence ! L'intelligence à se donner de la souplesse de gestion, préservant les intérêts des services, particulièrement en cette période de restriction de moyens, et des organisations syndicales, qui se traduit par les « postes CTM » ;
- la deuxième chose, c'est la spécificité d'une administration portant les politiques de deux ministères de plein exercice, intégrant nombre de services déconcentrés et d'établissements publics, et un hiatus entre corps électoral du CTM et réalité de la diversité des statuts d'agents travaillant pour le ministère. A la page 30 du bilan social 2017 étudié aujourd'hui, les effectifs totaux de nos ministères sont de 74 346 agents quand le corps électoral du CTM est composé de 65 188 agents soit 14 % de différence !

Nous ne sommes pas en train de défendre des avantages acquis ; ce sont des moyens donnés au dialogue social dont il est question, à tous les niveaux. Une question de démocratie sociale !

Nous sommes en attente maintenant de la réponse du cabinet.

Parmi les dossiers chauds de nos ministères, nous revenons aujourd'hui sur la construction de deux gros établissements publics :

1. suite à l'audience bilatérale accordée par madame la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, nous sommes toujours dans l'attente de la première réunion du comité de suivi de l'ANCT. Aux dernières nouvelles, ça serait le 9 mai... jour de mobilisation contre le projet de loi sur la transformation de la Fonction Publique.

2. la création de l'OFB est sur de bien mauvais rails : outre le fait qu'une partie de l'administration oeuvre à contre courant, la dernière réunion du comité de suivi, très en retrait sur les attentes des personnels concernant la simple reconnaissance de leur travail, va les amener à faire obstruction à sa création. Toute aussi performante qu'elles oit, la communication de la préfiguration ne réussira pas à

berner les personnels !

Quelques mots sur l'actualité passée au crible de nos ministères :

Beaucoup de bêtises racontées par quelques politiques dominants au gouvernement sur le temps de travail des agents publics. La réalité de nos ministères, avec les chiffres donnés lors de la dernière réunion sur le temps de travail, c'est que l'équivalent de 330 ETP est écrêté sur le périmètre des administrations centrales et déconcentrées au niveau régional. Chaque agent donne en moyenne 3 jours de travail non payés ! Par extension, et au regard des constats faits dans certains établissements publics, le volume d'heures fourni « gratuitement » par les agents publics de nos ministères est équivalent aux réductions d'effectifs subies !

Arrêtons le dénigrement des agents publics, qui méritent plus, qui mérite une meilleure reconnaissance !

Nous ne pouvons que relever les termes dans lesquels en début de semaine, le premier ministre a apporté sa conclusion au fameux grand débat, initié pour répondre aux mobilisations des Gilets Jaunes :

- baisse de la dépense publique pour permettre la baisse des impôts. Le dogme budgétaire ne peut être le seul critère d'appréciation des politiques publiques !
- Moins d'administration centrale,
- moins d'agences.

La FSU est extrêmement inquiète des effets de cette déclaration sur nos missions et des réactions qu'elle pourrait provoquer d'une population exaspérée face à une telle manipulation. Et elle sera prête à se mobiliser, et à mobiliser autour d'elle, pour que la détresse exprimée par nos concitoyens ne soit pas détournée dans le seul but de continuer voire d'achever le démantèlement du service public.

Vous avez un devoir de maintenir nos ministères comme de vrais outils pour la cohésion des territoires ; pour la transition écologique solidaire. Oui, solidaire. La cohésion et la solidarité nationales, face aux enjeux environnementaux qui nous attendent, ne passent pas par leur démantèlement.

Je vous remercie.